



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

20^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

**LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
PORTENT BIEN HAUT LE FLAMBEAU DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**

Toronto, le 17 juin 2015 – Dans le cadre des commémorations du 400^e anniversaire de présence française en Ontario, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne se sont réunis aujourd’hui pour la 20^e fois depuis la création de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne en 1994. Cette réunion a lieu à Toronto sous le thème *Porter bien haut le flambeau de la francophonie canadienne*.

« Je suis ravie d’accueillir mes collègues en Ontario à l’occasion de ce moment historique, a souligné l’honorable Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones de l’Ontario. La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne a donné lieu à des avancées significatives en matière de collaboration intergouvernementale en francophonie canadienne. En partageant leurs pratiques exemplaires et en échangeant sur des sujets d’importance pour les francophones d’un bout à l’autre du pays, les provinces et les territoires peuvent cerner des champs d’action pour assurer la pérennité de la francophonie canadienne. »

Suite à leurs discussions portant sur le système d’immigration canadien, les ministres ont convenu qu’il importe aux provinces et territoires que la stratégie fédérale en matière d’immigration francophone soit une réussite. En conséquence, ils encouragent le gouvernement fédéral à prendre des actions spécifiques visant le recrutement d’immigrants d’expression française et comptent collaborer avec les ministres responsables de l’immigration en la matière. L’immigration francophone constitue un apport au marché du travail et à la prospérité économique des provinces et territoires, ainsi qu’un outil significatif pour contribuer à l’épanouissement des communautés francophones et maintenir leur poids démographique au Canada.

Dans le cadre des assises de la Conférence, Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, et Jean-Marc Fournier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne du Québec, ont présenté une rétrospective de leurs démarches et des résultats obtenus pour assurer que le financement de la Société Radio-Canada lui permet de réaliser son mandat de radiodiffuseur public national, tel qu'il lui incombe en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Les ministres provinciaux et territoriaux en ont profité pour réitérer le rôle essentiel que cette société joue pour l'épanouissement des communautés d'expression française à travers le Canada.

La prochaine Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne aura lieu les 22 et 23 juin 2016 à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca

Renseignements :

Chantal Alarie
Coordonnatrice nationale
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
506-292-3415
chantal.alarie@gnb.ca

Christine Michaud
Conseillère principale en communications
Bureau de la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario
416-326-4019
christine.michaud@ontario.ca

Simon Côté
Communications
Office des affaires francophones
Gouvernement de l'Ontario
416-371-2801
simon.cote@ontario.ca